



## POUR POURSUIVRE SON DEVELOPPEMENT, L'UEL RECRUTE FLORA CASTELLANI ET VANIA HENRY

**Dans le cadre de son évolution, l'UEL s'adjoint l'expertise d'une avocate fiscaliste et d'une experte en communication.**

L'UEL étoffe son équipe avec l'arrivée ce mois-ci de Flora Castellani et Vania Henry pour développer son expertise dans des domaines clés, à savoir la fiscalité et la communication. En effet, l'organisation représentative des entreprises souhaite apporter à l'avenir un soutien accru à ses membres et renforcer sa présence aux côtés des instances gouvernementales, afin de continuer à assurer au Luxembourg un cadre attractif. C'est dans ce contexte que se situent ces recrutements.

Flora Castellani, avocate de formation, dispose d'une expérience professionnelle de plus de 17 ans. Elle a commencé sa carrière en France au sein d'un cabinet d'avocats d'affaires avant de rejoindre le Luxembourg en 2005, où elle a continué à consolider son expertise en matière de fiscalité locale et internationale en conseillant les entreprises multinationales et en dirigeant le département de doctrine fiscale au sein d'un grand cabinet d'audit.

Forte d'une expérience marketing et communication internationale, acquise tout au long de sa carrière qui l'a menée d'Abu Dhabi à Luxembourg, en passant par Londres et Paris, Vania Henry a participé avec succès au développement de marques pour des sociétés et des services de renom dans un contexte pluriculturel. C'est à présent au service des entreprises luxembourgeoises qu'elle souhaite apporter son concours.

*« Avec l'arrivée de Vania Henry, nous allons poursuivre le développement des relations avec les instances gouvernementales et instaurer une communication proactive sur les sujets qui nous préoccupent. Nous souhaitons mieux faire comprendre les défis que rencontrent les entreprises et poursuivre un dialogue constructif avec les pouvoirs publics »,* dit Jean-Paul Olinger, directeur de l'UEL.

Et Nicolas Buck, Président nouvellement élu, d'ajouter : *« Je suis ravi que Flora rejoigne l'UEL et vienne y apporter ses compétences en matière de fiscalité. Dans un environnement fiscal en pleine mutation, l'UEL se doit de pouvoir répondre aux enjeux de transparence et de sécurité juridique, et d'épauler les entreprises dans leur évolution. Nous voulons lancer une série d'initiatives afin de continuer à accompagner les entreprises dans leur développement et contribuer au renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de notre économie. A cet égard, la fiscalité est un élément clé de notre approche ».*

### A propos de l'UEL

L'UEL représente les entreprises luxembourgeoises du secteur privé à l'exception du secteur primaire et regroupe les chambres professionnelles et les fédérations d'employeurs du Grand-Duché. Parce que ses membres assurent 80% des emplois et produisent 85% du PIB, l'UEL veut placer l'entreprise et ses enjeux au cœur de la société luxembourgeoise. L'UEL œuvre pour une économie durable et prospère pour le pays, ses habitants et ceux qui y travaillent. Elle agit pour une économie attractive pour les investisseurs et les talents. Plus d'infos sur [www.uel.lu](http://www.uel.lu)

Contact presse : 26 00 91 ou [press@uel.lu](mailto:press@uel.lu)